

Envoyé en préfecture le 10/02/2022

Reçu en préfecture le 10/02/2022

Affiché le



ID : 011-200035855-20220209-2022_003-DE

2022-003

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
FINANCES
LOCALES

Séance du Conseil Communautaire du 9 février 2022 à 18 heures 00
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary
Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :
DECISIONS
BUDGETAIRES

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous
la Présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté
de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :
Autorisation
d'engager 1/4 des
crédits
d'investissements
budget CCCLA

Présents : Philippe GREFFIER, Christophe PRADEL, Patrick MAUGARD,
Nathalie NACCACHE, Jean-Pierre QUAGLIERI, Sabine CHABERT,
Jacques PENNAVAIRE, Nadine ROSTOLL, Denis BOUILLEUX,
Serge OURLIAC, Isabelle SIAU, Omar AIT MOUH, Pascal ASSEMAT,
Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE, Robert BATIGNE, Guy BONDOUY,
Eliane BOURGEOIS MOYER, Alain BOUSQUET, Alain CARBON,
Nicole CATHALA-LEGEVAQUES, Marie-Paule CAU, Véronique CORROIR,
Gilbert COSTE, Claire DARCHY, Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE,
Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Bernard GRIMAUD, Evelyne GUILHEM,
Philippe GUIRAUD, Frédéric JEANJEAN, Gérard LAMARQUE,
Didier MAERTEN, Cédric MALRIEU, Benoit MERLIN,
Gérard MONDRAGON, Charles PAULY, Bruno PERLES,
Jean-François POUZADOUX, Martine PUEBLA, Jacqueline RATABOUIL,
Jérôme SENAL, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET,
Monique VIDAL, Jérôme WILTZIUS, Giovanni ZAMAI.

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Convocation du
conseil
en date du
02 février 2022

Formant la majorité des membres en exercice.

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
Cédric LEMOINE par Omar AIT MOUH, Hubert NAUDINAT par
Jérôme WILTZIUS, Bernard PECH par Jacques PENNAVAIRE.

10 FEV. 2022

PAR PUBLICATION
LE

Procurat(s) : Karole CAFFIER à Gérard MONDRAGON,
Javier DE LA CASA à Patrick MAUGARD, François DEMANGEOT à
Jean-François VERONIN-MASSET, Hélène GIRAL à Sabine CHABERT,
Prescillia GRANIER à Bernard GRIMAUD, Pierre MONOD à Isabelle SIAU.

10 FEV. 2022

PAR DELEGATION
LE

Excusé(s) : Nicole MARTIN, Sandrine CAMPGUILHEM,
Hubert CHARRIER, Henri POISSON, Bruno POMART, Régine SURRE.

Signature

Absent(s) : Didier CALMETTES, Dominique DUBLOIS,
Thierry LEGUEVAQUES, Thierry MALLEVILLE, René MERIC,
Nicolas RAUZY, Thierry ROSSICH, Marc TARDIEU, Gilles TERRISSON,
Bernard VIDAL.

Secrétaire de séance : Audrey GAIANI.

Envoyé en préfecture le 10/02/2022

Reçu en préfecture le 10/02/2022

Affiché le



ID : 011-200035855-20220209-2022_003-DE

2022-003

Monsieur le Président rappelle au conseil communautaire que conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois, peut sur autorisation du conseil communautaire, engager, liquider et mandater avant le vote du prochain budget CCCLA, 1 / 4 des crédits inscrits au budget précédent.

Les crédits d'investissements 2021 hors remboursement de la dette et dépenses imprévues étant de 1 630 599,32 € Monsieur le Président demande l'autorisation au conseil d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget dans la limite de 407 649,83 €.

Monsieur le Président détaille la liste des opérations concernées par cette autorisation :

Budget principal M14 CCCLA Opérations d'investissement

Articles	Objet	Autorisation 2022
2183 020 ADM Op:9001	Matériel de Bureau	15 000,00 €
2031 824 ST Op : 9002	Autres installations	52 800,00 €
2158 824 ST Op 9003	Autres Installations	5 000,00 €
2182 020 ADM Op 9004	Matériel de Transport	30 000,00 €
2183 321 CULT Op :9005	Matériel de bureau	20 000,00 €
2158 816 AERO Op 9011	Autres installations	3 000,00 €
2138 321 CULT Op : 9012	Autres installations.	12 000,00 €
2158 255 CULT Op 9015	Autres Installations	39 000,00 €
2051 810 URBA Op 9017	Concessions	20 000,00 €
2158 020 COM Op 9018	Concession	20 000,00 €
2158 020 ADM Op : 9019	Autres Immobilisations	10 000,00 €
2158 812 ST Op 9020	Autres Installations	4 000,00 €
2138 020 ADM Op 9023	Autres Constructions	161 849,83 €
2158 020 ADM Op 9036	Autres Installations	10 000,00 €
2183 020 ADM Op 9037	Matériel de Bureau	5 000,00 €
Total		407 649,83 €

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

AUTORISE Monsieur le Président à engager, liquider et mandater avant le vote du budget la liste des opérations d'investissement détaillées ci-dessus dans la mesure où elle représente moins de ¼ des crédits d'investissement 2021.

DIT que les crédits budgétaires correspondants seront inscrits au budget 2022.

DIT que l'état des dépenses engagées sur le fondement de cette délibération seront annexés au budget 2022.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.



Castelnaudary, le 09 février 2022

Le Président,

Philippe GREFFIER